



# PENTOTRACE RTU



## PEINTURE DE TRAÇAGE POUR TERRAINS DE SPORT PRÊTE À L'EMPLOI



- ▶ **Peinture de traçage de très haute qualité prête à l'emploi pour terrains de sport en herbe ou stabilisés.**
- ▶ **Formulation innovante à fort pourcentage de titane, de charges et d'adjuvants spécifiques.**
- ▶ **Permet un traçage parfait grâce à son fort pouvoir couvrant, garnissant et mouillant.**
- ▶ **Coloris blanc très lumineux : permet les matchs en nocturne.**
- ▶ **Excellente adhérence sur les substrats minéraux et végétaux, sèche rapidement.**
- ▶ **Peinture persistante aux intempéries, aux tacles glissés ce qui permet d'augmenter l'intervalle de temps entre deux traçages**
- ▶ **Sa formulation microporeuse permet la respiration du gazon et la photosynthèse, sans effet défoliant.**
- ▶ **Classification AFNOR NFT 36005 – Famille 1 – Classe 7 – Subdivision b2.**

Terrains de sport en herbe ou stabilisés, stades.

### APPLICATION

Bien agiter PENTOTRACE RTU avant usage.

S'utilise avec nos traceurs ZEPOTRACE, ZEPOTRACE BLUE, PENTOTRACE et PENTOTRACE PRO HP. Se verse directement dans le réservoir du matériel de traçage.

### Rendement :

Pour des bandes de 10 cm de large :

- Pour un terrain de foot, (environ 700 mètres linéaires de bandes) : soit 5 à 6 litres de PENTOTRACE RTU pour 1 aller/retour.

- Pour un terrain de rugby, (environ 1000 mètres linéaires de bandes) : soit 7 à 9 litres de PENTOTRACE RTU pour 1 aller/retour.

Dès la fin du traçage, nettoyer le matériel à l'eau. En cas de peinture sèche, nettoyer à l'aide d'un détergent, type WATSOL MAX.

### CARACTÉRISTIQUES :

Aspect : peinture blanche.

Liant : copolymères acryliques.

Densité : 1.19 g/cm<sup>3</sup>

pH : 8,5 +/- 0,5

Viscosité à 20°C : 50 Ku +/- 4

Réversible au gel / dégel

Temps de séchage : 20 à 30 minutes en moyenne.

### PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

Eviter de tracer avant ou après la pluie ou par grand vent. Se référer aux précautions d'emploi figurant sur l'emballage.

*Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.*

**POUR UNE DÉMONSTRATION :**  
**CONTACTEZ VOTRE REPRÉSENTANT ZEP**  
**OU LE SERVICE COMMERCIAL : 02 37 65 50 52**

Les marques déposées Zep sont la propriété de Zep IP Holding LLC et sont utilisées sous licence limitée avec leur permission.

EPI : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité, nous vous recommandons la société  [www.pro5.fr](http://www.pro5.fr)

0223

